

Les enfants : toujours une priorité?

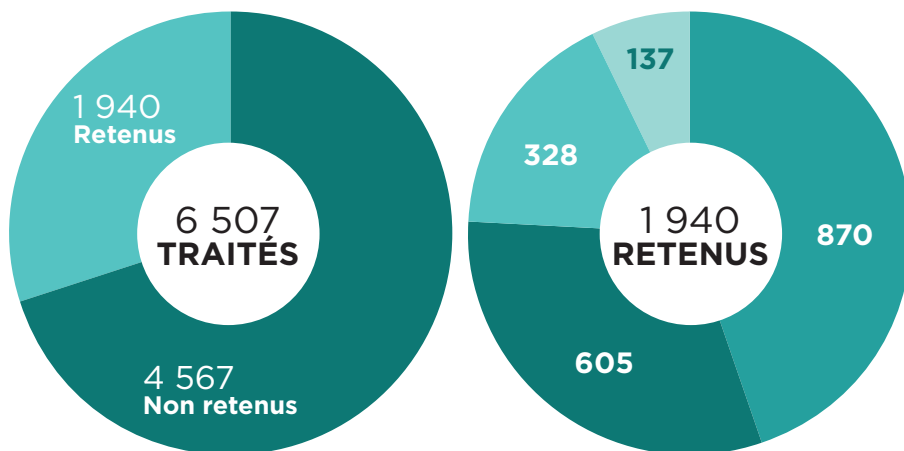
Faits saillants

Saguenay-Lac-Saint-Jean

2026

Bilan des directrices et directeurs de la protection de la jeunesse / directrices et directeurs provinciaux

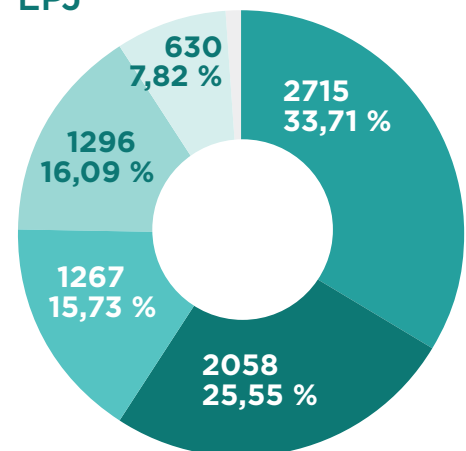
Signalements traités durant l'année - LPJ



↓ Une baisse de 5,2 % de signalements reçus, soit 354 de moins qu'en 2024-2025.

16-17 ans
13-15 ans
6-12 ans
0-5 ans

Provenance des signalements traités - LPJ



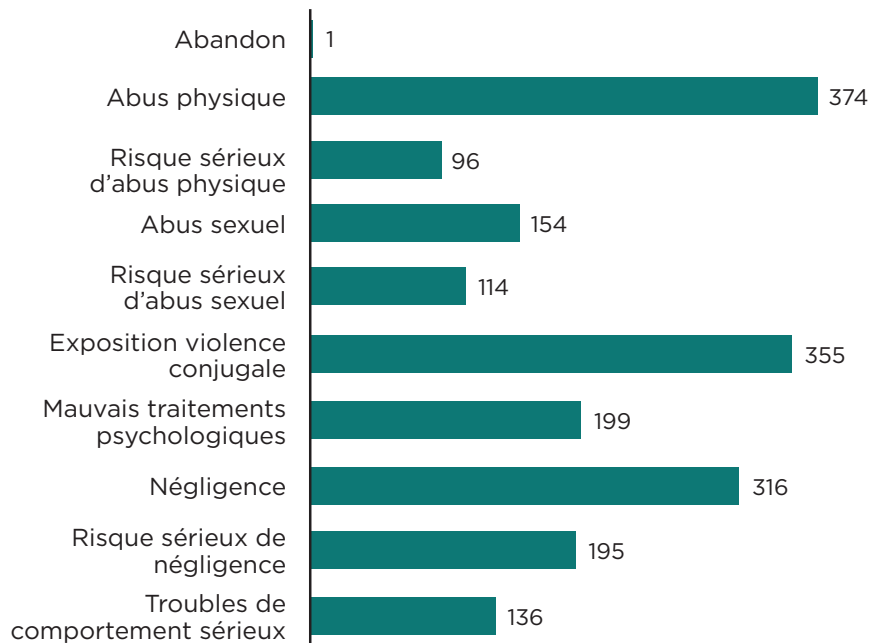
Communauté
Milieu policier
Milieu familial
Employés des différents organismes
Milieu scolaire

Chaque enfant a droit à des conditions de vie décentes, à des parents soutenus, à des services publics et communautaires forts et à un système d'éducation valorisé et inclusif.

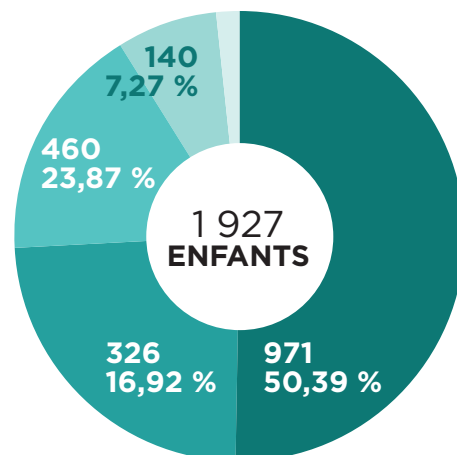
Parce que chaque enfant mérite d'être la priorité.



Signalements retenus par problématique



Milieu de vie des enfants dont la situation est prise en charge par le DPJ



- Indéterminés
- CR et RI
- Ressource de type familial
- Confié à un tiers significatif
- Suivi dans le milieu familial

↑ 1834 enfants pris en charge en 2024-2025, une augmentation de 93 par rapport à l'année précédente.

La DPJ a mis fin à son intervention dans les dossiers de 613 enfants, soit 37 de moins qu'en 2024-2025.



Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

Nombre d'adolescents contrevenants ayant reçu des services du directeur provincial

426
adolescents

309
garçons



117
filles



Accomplissement des sanctions extrajudiciaires

↑ 172 adolescents concernés par des sanctions extrajudiciaires, un nombre en augmentation d'année en année.

